

**D1D
Service des Moyens
du 1^{er} degré**

Dossier suivi par :
Isabelle FRANCOIS
Gestion des moyens et des
Enseignants du 1^{er} degré privé
Tél : 02 41 74 35 47
Mél : sm1d49@ac-nantes.fr

Cité administrative
15 bis rue Dupetit Thouars
49047 Angers CEDEX

ANNEXE I

Année scolaire 2021-2022

**Demande de travail à temps partiel de droit ou de reprise à temps complet à l'issue
d'un temps partiel de droit**

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Première demande | <input type="checkbox"/> Reprise à temps complet |
| <input type="checkbox"/> Changement de quotité | <input type="checkbox"/> Renouvellement (quotité reconduite) |

Je soussigné(e)

Nom d'usage :

Prénom :

Nom de naissance :

Exerçant à (**numéro RNE de l'école**) : **049** _____ (**4 chiffres + 1 lettre**)

En qualité de : maître contractuel ou agréé définitif provisoire

Etablissement

d'exercice :

.....

Commune

déléguée : **Commune :**

Ecole : sous contrat d'association N°..... sous contrat simple N°.....

Intention de participer aux opérations du mouvement départemental 2021 : OUI NON

SOLLICITE UNE REPRISE A TEMPS COMPLET

- L'autorisation de reprendre à temps complet à compter du 01/09/2021 (**demande à adresser avant le 31 janvier 2021**)
- L'autorisation de réintégrer mes fonctions à temps complet à l'issue de mon temps partiel de droit (3 ans de mon enfant) à compter du _____ / _____ / _____

SOLLICITE UN TEMPS PARTIEL DE DROIT

- L'autorisation de travailler à temps partiel de droit à compter du 01/09/21 pour :
- Raisons familiales élever un enfant de moins de 3 ans :
date de naissance ou date de l'adoption de l'enfant : _____ / _____ / _____
 - Pour donner des soins au conjoint, enfant ou ascendant (joindre les pièces justificatives pour chaque motif)
 - En cas de handicap relevant de l'obligation d'emploi (joindre copie de reconnaissance en qualité de travailleur handicapé)
 - Pour solidarité familiale pour une durée maximale de 3 mois, peut être renouveler 1 fois (joindre justificatifs médicaux et documents justificatifs du lien du malade)
Du _____ / _____ / _____ au _____ / _____ / _____

DURÉE :

- 1^{ère} demande à compter du _____ / _____ / _____ et jusqu'à la fin de l'année scolaire (31/08/22)
- Renouvellement :
- pour l'année scolaire 2021-2022
- du 1^{er} septembre 2021 au/...../..... (jour du 3^{ème} anniversaire de l'enfant ou de son arrivée au foyer) suivi de :
- Transformation en TP sur autorisation jusqu'au 31/08/2022
- Réintégration à temps complet

2 mois avant la date de fin du temps partiel de droit, faire une demande de temps partiel sur autorisation (cf imprimé annexe II)

Ecoles fonctionnant sur un rythme scolaire 4 jours

- 50 % service hebdomadaire organisé sur 2 journées devant élèves (2 journées libérées)
- 75 % service hebdomadaire organisé sur 3 journées devant élèves (1 journée libérée)

50 % annualisé, service de 4 journées du 01/09/2021 au 28/01/2022

50 % annualisé, service de 4 journées du 31/01/2022 au 06/07/2022

80 % annualisé

Souhaite bénéficier pour l'année scolaire 2021/2022 de la mise en œuvre du temps partiel annualisé de droit à 80 %.

J'ai pris bonne note que mon enfant doit avoir moins de 3 ans durant toute l'année scolaire 2021/2022 ou que la date anniversaire de ses 3 ans interviendra entre le 7 juillet et le 31 août 2022.

7 semaines à temps complet	29 semaines à temps partiel
Du 1 ^{er} Septembre 2021 au 15 octobre 2021	Du 18 octobre 2021 au 6 juillet 2022

Ecoles fonctionnant sur un rythme scolaire 4,5 jours

50 % service hebdomadaire organisé sur 2 journées devant élèves (2 journées libérées) + 1 demi-journée 1 mercredi sur 2

75 % service hebdomadaire organisé sur 3 journées devant élèves (1 journée libérée) + 1 demi-journée 3 mercredis matin sur 4

50 % annualisé, service de 4 journées du 01/09/2021 au 28/01/2022

50 % annualisé, service de 4 journées du 31/01/2022 au 06/07/2022

80 % annualisé

Souhaite bénéficier pour l'année scolaire 2021/2022 de la mise en œuvre du temps partiel annualisé de droit à 80 %.

J'ai pris bonne note que mon enfant doit avoir moins de 3 ans durant toute l'année scolaire 2021/2022 ou que la date anniversaire de ses 3 ans interviendra entre le 7 juillet et le 31 août 2022.

7 semaines à temps complet	29 semaines à temps partiel
Du 1 ^{er} septembre 2021 au 15 octobre 2021	Du 18 octobre 2021 au 6 juillet 2022

→ Je m'engage à n'exercer aucune autre activité rémunérée pendant ma période d'exercice des fonctions à temps partiel.

Fait à _____, le _____
Signature :

Observations éventuelles du Chef d'établissement sur l'organisation du service :

Fait à _____, le _____
Signature
Chef d'établissement

Document à renvoyer au Service des moyens 1^{er} degré de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale de Maine et Loire et à la DDEC pour le 5 février 2021